

Le Lapin de garenne

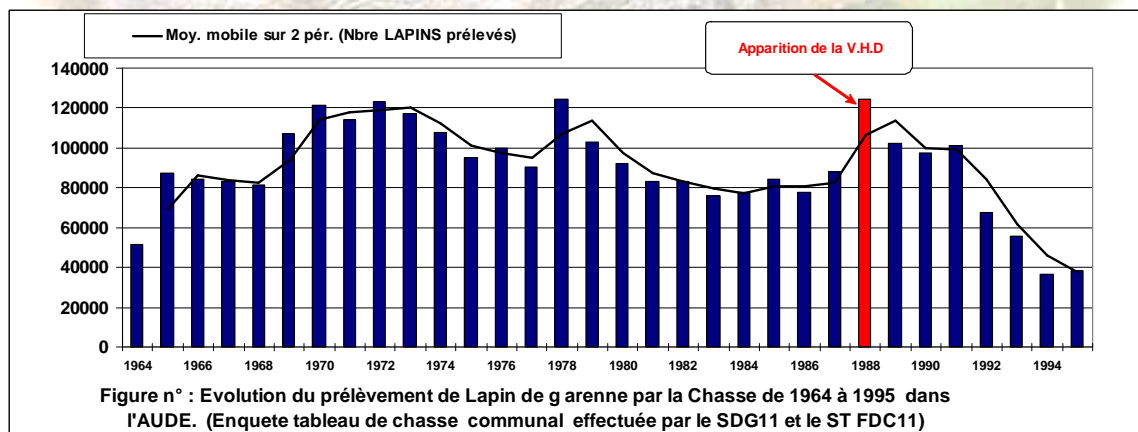
Oryctolagus cuniculus



Situation de l'espèce :

- Le Lapin de garenne est originaire de la péninsule ibérique. Sa colonisation en France a été favorisée par les Romains dès le début de notre ère.
- L'homme par la réalisation d'aménagements artificiels tels que les garennes ou clapiers, a fortement contribué à son expansion et favorisé sa colonisation naturelle sur l'ensemble des milieux qui lui sont favorables.
- Cette espèce a connu une forte régression à partir de 1956, suite à l'introduction de la myxomatose qui a modifié la dynamique des populations et entraîné un début de raréfaction.
- En 1988, l'arrivée de la V.H.D. en France a encore affaibli cette espèce pour entraîner sa disparition sur la majeure partie du département.
- Des facteurs associés : forte déprise agricole, modifications du milieu, pression de chasse constante, prélèvement pour repeuplement ont accentué son déclin.
- A savoir que dans l'Aude on prélevait :
 - en 1964 : environ 54.000 lapins
 - en 1988 : environ 125.000 lapins
 - en 1995 : environ 38.000 lapins.

Source enquête auprès des Sociétés de Chasse (ex-Gardes de l'O.N.C.)



- La perte d'effectifs est de 70 % en 7 ans et il a disparu pratiquement sur 1/3 des communes depuis 1990.
- Une évaluation sur 2005 indique une perte de 90 % d'effectifs sur le département. Quelques noyaux subsistent dans quelques milieux favorables ou zones anthropiques (zones habitées).

Problématique de l'espèce :

- Espèce très prolifique dont le caractère nuisible sur l'ensemble des cultures agricoles, forestières et potagères, lui confère une réputation de "*persona non grata*" dès lors que les densités sont élevées ou pas.

- Espèce ayant un rôle important dans la chaîne alimentaire. Animal ressource, sa raréfaction entraîne un déséquilibre écologique pour les espèces prédatrices et l'activité cynégétique.

Statut de l'espèce :

- C'est une espèce classée gibier mais qui peut être classée nuisible sur tout ou partie de commune.
- Espèce soumise à de fortes contradictions par son image qui peut la faire classer nuisible alors qu'elle est absente de certains territoires ou en très faibles quantités. Elle peut être perçue comme un fléau.

Habitats :

- L'espèce occupe tous les milieux jusqu'à 1500 mètres. Elle évite toutefois les milieux fermés forestiers et montagnards et les zones marécageuses.
- Certains éléments lui sont indispensables et favorables : les sols profonds de 30 à 50 cm filtrants et meubles voire sablonneux, pour creuser les terriers de mise à bas et les garennes.
- Leur qualité et leur permanence conditionnent la valeur du biotope.
- D'autres refuges tels que des couverts arbustifs, bas et herbeux, les zones abandonnées, les bordures d'immeubles, les zones d'activité périurbaines leurs sont favorables.
- Le lapin se concentre sur un même secteur d'alimentation créant un front d'abrouissement caractéristique pour se nourrir.

Suivi de l'espèce :

- A ce jour, il n'y a pas d'unité de gestion. La gestion peut se faire à une échelle très réduite voire sur un plan local. En revanche, la notion de corridor entre chaque noyau est un élément fondamental pour la survie des populations et la dynamique de l'espèce sur une échelle importante.
- Le suivi des lapins repose sur les tableaux de chasse des sociétés jusqu'à 1995.

Méthodes de suivi :

- Pas de méthode de suivi malgré la situation dramatique dans laquelle il se trouve.

Tendances - Evolution :

- Chute drastique des effectifs de 90 % en 15 ans jusqu'à disparition totale sur certains secteurs.
- Espèce à réhabiliter tant sur son statut d'espèce proie pour les prédateurs que sur la pratique de la chasse, sa protection sanitaire et sa place comme gibier d'intérêt prioritaire.
- Doit faire l'objet de mesures spécifiques améliorant son image.

Suivi sanitaire :

- Etude épidémiologique de la V.H.D. avec l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique (I.M.P.C.F.).
- Suivi dans le cadre du réseau S.A.G.I.R.

Intérêt cynégétique :

- Espèce emblématique à très fort intérêt cynégétique malgré sa situation de rareté.
- Chasse particulière avec un chien courant ou d'arrêt, très agréable et ouverte à toutes générations. Fait même l'objet de petite vénerie.
- Intérêt culinaire, a servi de tout temps comme nourriture de base en période difficile.
- Utilisation de la peau et de la fourrure.
- Un grand nombre de chasseurs potentiels seraient intéressés par sa chasse.

Relation espèce - Activité humaine :

- Risques de dégâts par rapport aux milieux agricoles, forestiers, maraîchers et urbains (jardins d'agrément).
- Risques sur les pistes d'aéroport, immeubles isolés en cas de forte densité.

